

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 95 (1950)
Heft: 10

Artikel: La guerre italo-turque (septembre 1911-octobre 1912)
Autor: Gétaz, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La guerre italo-turque

(Septembre 1911 – octobre 1912.)

CONQUÊTE DE LA TRIPOLITAINE ET DE LA CYRÉNAÏQUE.

La guerre qui assura la possession de la Tripolitaine, province de l'Empire ottoman, à l'Italie, fut l'aboutissement normal de toute la politique suivie dans l'Afrique du Nord, depuis la fin du XIX^e siècle, par cette dernière puissance. Les gouvernements de la Péninsule s'étaient d'autant plus énergiquement attachés à réaliser leurs projets sur la Cyrénaïque et la côte des Syrtes que, d'une part, la main-mise par la France sur la Tunisie, de l'autre l'échec des visées italiennes sur l'Éthiopie, avaient sensiblement rétréci leur champ de pénétration vers le Soudan. Dès l'année 1900, l'Italie s'était mise d'accord avec les principales puissances de l'Europe pour avoir de ce côté les mains libres. Aucune opposition n'était à craindre, pour elle, de la part de ses alliés tripliciens, soit l'Allemagne et l'Autriche. L'Angleterre en 1895, la France en 1899 avaient affirmé leur désintéressement et reconnu son « action prédominante » dans cette région de la Méditerranée africaine, toute proche de ses côtes.

LA DÉCLARATION DE GUERRE.

L'occasion favorable pour réaliser ses vues sur la Tripolitaine fut assez habilement choisie par l'Italie au mois de septembre 1911. C'était le moment où, à l'occasion du Maroc, les puissances européennes s'efforçaient de conjurer une crise grave entre la France et l'Allemagne. Elle profitait, en outre, des embarras où se trouvait le gouvernement turc, occupé à apaiser des difficultés politiques et financières, à apaiser les menaces

bulgares et à subjuguier le soulèvement des Albanais et des Arabes du Yémen. Le 25 septembre 1911, le gouvernement du Quirinal fit remettre à la Porte, par son chargé d'affaires à Constantinople, une note de forme comminatoire, par laquelle il protestait notamment :

1. – Contre l'état de désordre et d'abandon dans lequel étaient laissées par la Turquie les provinces de Tripolitaine et de Cyrénaïque.

2. – Contre l'opposition la plus opiniâtre et la plus injustifiée à laquelle se heurtaient depuis nombre d'années toutes les entreprises économiques italiennes dans ces régions.

En conséquence, il avait décidé de procéder à l'occupation militaire de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque et demandait une réponse péremptoire à ce sujet dans un délai de vingt-quatre heures.

La Porte répondit à cet ultimatum, le 29 septembre, par l'intermédiaire de son chargé d'affaires à Rome, en niant l'agitation et la propagande d'excitation dont s'était plainte l'Italie et en déclarant « avoir vainement cherché les circonstances dans lesquelles la Sublime Porte se serait montrée hostile aux entreprises italiennes intéressant la Tripolitaine et la Cyrénaïque ». En demandant au gouvernement italien de ne pas procéder à l'acte grave d'une occupation militaire, le gouvernement ottoman l'assurait qu'il trouverait auprès de lui la ferme volonté d'aplanir le désaccord.

Cette réponse n'ayant pas donné satisfaction, l'Italie avisa la Porte que la guerre était déclarée et les hostilités ouvertes.

PREMIÈRES OPÉRATIONS.

PRISE DE TRIPOLI ET DE BENGHAZI.

La rapidité et la précision avec lesquelles l'Italie engagea les opérations militaires montrent qu'elle avait minutieusement et longuement préparé son attaque. Dès le 25 septembre, une escadre de croiseurs et de torpilleurs se concentra à

Syracuse, sous les ordres de l'amiral Aubry ; un corps expéditionnaire s'organisait à Naples et en Sicile, et la classe 1888 tout entière, soit 99 000 hommes, était rappelée sous les drapeaux.

Pour lutter contre une invasion en Tripolitaine, la Turquie ne disposait sur place que d'une division indépendante, dont les effectifs étaient fort réduits à cause de l'envoi de plusieurs bataillons dans la mer Rouge contre le soulèvement du Yémen. La maîtrise de la mer appartenant aux Italiens, ce n'est que sur les ressources locales (bataillons de « rédifs », réserve régulière) que l'on avait à compter pour organiser la défense. Le transport turc Derna avait d'ailleurs réussi à débarquer, quelques jours avant l'ouverture des hostilités, 50 000 fusils et un stock considérable de munitions.

Les premières hostilités suivirent de près la rupture diplomatique. Sitôt la guerre déclarée, le duc des Abruzzes, commandant une escadrille qui croisait en vue des côtes albanaises, ouvrit les hostilités avec deux destroyers et bombardarda deux torpilleurs turcs, dans les parages du port de Preveza, au sud de Corfou. Le même jour, l'amiral Faravelli, commandant la 2^e escadre (10 cuirassés et croiseurs, 6 torpilleurs et 4 transports) mouillée dans les eaux tripolitaines, signifia aux autorités de la ville de Tripoli que, si elles n'avaient pas capitulé dans les vingt-quatre heures, les forts seraient bombardés. Ce délai fut renouvelé plusieurs jours de suite ; mais le 3 octobre, le drapeau blanc n'ayant pas été hissé, l'escadre ouvrit le feu sur les forts, à 3 heures de l'après-midi. Ceux-ci ripostèrent faiblement, leurs canons ne portant pas au-delà de 4000 mètres.

Le bombardement dura jusqu'au 5 octobre. La garnison ne donnant plus signe de résistance, un détachement de 1700 marins débarqua et prit possession de la ville et des forts. La garnison turque, forte de 3500 hommes environ, s'était repliée vers le désert, dans la direction de Gharian.

Dans la nuit du 9 au 10 octobre, les Turcs tentèrent un effort désespéré pour reprendre la place ; mais ils furent repous-

sés après un violent combat. Ils ne renouvelèrent pas leur attaque les nuits suivantes.

A la même date, la 1^{re} escadre italienne, composée de 5 cuirassés, 4 croiseurs, 2 contre-torpilleurs et d'une escadrille de torpilleurs, commandée par l'amiral Aubry, croisait en vue des côtes de la Cyrénaïque. Le 8 octobre, après un simulacre de bombardement, elle occupait les rades de Benghazi, Tobrouk et Derna.

La division légère du duc des Abruzzes croisait toujours devant les côtes albanaises. Le 7 octobre, deux bâtiments italiens, attaqués par les batteries ottomanes établies sur les hauteurs de Saint-Jean-de-Medua, ripostèrent à coups de canon et détruisirent le fort turc. Cette intervention des Italiens en Albanie produisit une fâcheuse impression parmi les puissances européennes, lesquelles protestèrent vivement contre cette action qui risquait de provoquer de grandes complications dans les Balkans. L'Italie jugea alors utile de publier une déclaration officielle, par laquelle elle affirmait son intention de limiter dorénavant ses opérations en Tripolitaine et en Cyrénaïque.

Maîtres des côtes et capables d'opérer en sécurité leur débarquement, les Italiens s'occupèrent tout de suite de se fortifier dans les principales villes et de s'en servir comme d'un point d'appui pour pénétrer dans l'intérieur.

Le 13 octobre, commença à Tripoli le débarquement des troupes d'occupation, sous les ordres du général Caneva ; elles comprenaient deux divisions complètes, une brigade de bersagliers, de l'artillerie de montagne et de forteresse, au total 40 000 hommes environ.

A Benghazi, d'autre part, l'amiral Aubry avait sommé le gouverneur de rendre la ville, lui donnant un délai de dix-huit heures pour capituler. Le lendemain, 19 octobre, l'escadre ouvrit le feu sur les casernes et la poudrière, et le débarquement des troupes commença, à l'ouest de la ville. Après avoir vainement tenté de s'opposer au débarquement, les Turcs

évacuèrent Benghazi et les Italiens occupèrent la ville le 20 octobre. Derna et Homs furent occupés les 18 et 19 octobre.

LA RÉSISTANCE TURQUE.

L'arrivée en Tripolitaine de Fethi-bey, attaché militaire ottoman en France, et celle en Cyrénaïque de Enver-bey, attaché militaire ottoman en Allemagne, qui réussirent à rejoindre les troupes turques par les frontières de Tunisie et d'Égypte, permirent aux défenseurs de se ressaisir.

A Tripoli, il faillit en coûter aux Italiens un véritable désastre. Avec le concours des Arabes de la ville et des tribus voisines, les chefs turcs avaient décidé une attaque à fond des lignes italiennes établies autour de la ville. Le 23 octobre, pendant que les réguliers turcs attaquaient l'extrême gauche, les Arabes de l'oasis, qui avaient simulé la soumission, prenaient à dos les Italiens. Le 11^e régiment de bersagliers, quoique surpris et fort éprouvé, put se dégager et mettre les assaillants en déroute. Le 26 octobre, les forces turques livrèrent un nouvel assaut. Surpris à l'aube, les Italiens (84^e régiment d'infanterie) durent céder du terrain ; mais la cavalerie venue au secours de ce régiment le dégagea, et l'offensive turque fut rejetée avec de grosses pertes. Le général Caneva demanda des renforts immédiats à Rome. Bientôt, le corps expéditionnaire se trouva doublé ; il comprenait neuf brigades d'infanterie, un régiment de cheveu-légers, vingt-cinq batteries tant de campagne que de montagne et trois bataillons de sapeurs du génie. Ces forces furent réparties en cinq groupes : à Tripoli, Benghazi, Homs, Derna et Tobrouk.

Bien que l'occupation militaire de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque fût encore loin d'être réalisée, le gouvernement italien proclama, le 5 novembre 1911, l'annexion pure et simple du vilayet de Tripoli au royaume d'Italie et notifia officiellement cette décision aux puissances. De son côté, la Turquie adressa aux puissances une protestation énergique contre

cette annexion, qu'elle considérait comme nulle et sans valeur, car la Turquie et l'Italie étaient encore en pleine guerre, en ajoutant que l'Italie avait, de ce fait, violé les traités de Paris et de Berlin, concernant l'intégrité territoriale de la Turquie.

NOUVEAUX EFFORTS ITALIENS VERS L'INTÉRIEUR.

A l'arrivée des renforts, le général Caneva avait aussitôt préparé une marche en avant sur Aïn-Zara, à 5 km. de la lisière sud de l'oasis de Tripoli et point de concentration des forces turco-arabes. Le 5 décembre, après un très vif combat, un corps italien de 15 000 hommes obligea les Turco-Arabes à évacuer l'oasis d'Aïn-Zara, à y abandonner son artillerie et à se retirer au sud vers le Djebel Nefousa, à Azizié. Le 13 décembre, le général del Mastro, à la tête de deux régiments appuyés par deux pièces de montagne, poussa une pointe vers Tadjourah, à 20 km. à l'est de Tripoli, et occupa ce point sans coup férir. Le 16 décembre, enfin, les marins italiens tentèrent un débarquement à Sidi-Saïd, près de la frontière tunisienne ; mais ils durent y renoncer devant la résistance des troupes ottomanes de Zouara. Pendant la même période, des combats presque journaliers avaient lieu aux portes mêmes de Derna, Benghazi et Tobrouk.

A partir de la mi-décembre, les Italiens renoncèrent à poursuivre leur marche vers l'intérieur, pour éviter des pertes trop lourdes. Le 19 décembre, d'ailleurs, la France et l'Angleterre faisaient occuper par leurs troupes, la première l'oasis de Djanet, l'autre la baie de Sollum, et annonçaient respectivement que l'occupation de ces territoires appartenant aux sphères d'influence française et égyptienne avait été opérée avec l'assentiment du gouvernement turc.

Cependant, les Turcs et les Arabes continuaient à harceler les troupes italiennes, et il ne se passait presque pas de jour qu'il n'y eût des engagements autour de Tripoli, Benghazi et Tobrouk.

LA GUERRE MARITIME.

Au mois de février 1912, le général Caneva, commandant en chef du corps expéditionnaire italien, fut appelé à Rome pour renseigner le gouvernement sur la situation en Libye, où les Italiens étaient maîtres du territoire dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Tripoli, et pour savoir s'il importait d'étendre les opérations jusqu'aux hauteurs de Garian, clef stratégique et politique de la Tripolitaine. La réponse du général fut dilatoire, sinon négative, et l'Italie, renonçant pour le moment à achever la conquête d'ensemble du pays convoité, se contenta, par des démonstrations navales, de peser indirectement sur la Turquie, pour la contraindre à demander la paix.

Le 24 février, à 6 heures du matin, deux croiseurs italiens parurent en rade de Beyrouth, sur les côtes de la Syrie, et réclamèrent la remise immédiate d'un cuirassé garde-côtes et d'un contre-torpilleur turcs, ancrés dans le port. N'ayant pas reçu de réponse, les navires italiens ouvrirent le feu à 9 heures et coulèrent les deux vaisseaux.

Le 27, un engagement assez important eut lieu autour des hauteurs du Maghreb, près de Homs. Cinq jours après, le 3 mars, les Turcs attaquèrent les Italiens à Derna même, mais échouèrent dans leur tentative. Ils ne furent pas plus heureux, le lendemain, à Aïn-Zara.

PREMIÈRES INTERVENTIONS PACIFIQUES.

A ce moment se place la première tentative de conciliation entre les deux belligérants. Le 10 mars 1912, les ambassadeurs d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche-Hongrie, de France et de Russie à Rome firent une démarche officielle auprès du marquis de San Giuliano, ministre des affaires étrangères, lui demandant dans quelles conditions l'Italie pensait pouvoir conclure la paix avec la Turquie. Le 15 mars, le marquis de

San Giuliano faisait savoir aux puissances les conditions de paix de l'Italie :

1. – Reconnaissance par la Turquie de la souveraineté de l'Italie sur la Libye.

2. – Retrait de toutes les troupes ottomanes se trouvant dans le vilayet de Tripoli.

3. – Suppression de toutes les mesures de rigueur prises contre les nationaux, établissements et marchandises italiens.

De son côté, l'Italie promettait notamment de reconnaître l'autorité religieuse du Sultan, de respecter les usages religieux et les mœurs des habitants ; le rachat des biens de l'Etat ottoman en Libye et le versement du prix à la Porte ; la garantie, avec les autres puissances, de l'intégrité de l'empire ottoman.

Le 18 mars, la Porte informa les puissances qu'elle considérait les conditions de l'Italie comme absolument inacceptables.

Le 10 avril, les Italiens bombardèrent Zouara et débarquèrent une division à Boukamesch, près de la frontière tunisienne, à 30 km. à l'ouest de Zouara.

Le 16 avril, nouvelle tentative des puissances, qui demandèrent cette fois au gouvernement ottoman à quelles conditions il serait disposé à conclure la paix. La Turquie donna, le 22 mai, sa réponse, qui peut se résumer ainsi : « La paix ne peut être conclue que sur des bases compatibles avec l'existence de l'autorité souveraine du Sultan sur la Libye et le retrait des troupes italiennes. La Turquie est prête à accorder à l'Italie des concessions économiques. »

OPÉRATIONS DES DARDANELLES.

Ces conditions n'étaient pas acceptables pour l'Italie, qui décida, pour venir à bout de la résistance turque, de porter la guerre aux abords mêmes de Constantinople. Le 18 avril, une division navale italienne était envoyée dans les Dardanelles, dans l'espoir de pousser la flotte ottomane à sortir et à attaquer. Seul, un contre-torpilleur turc sortit ; les vaisseaux

italiens le poursuivirent, pendant que les forts commandant l'entrée des Dardanelles ouvraient le feu. Les navires italiens répondirent, la canonnade dura deux heures, et le contre-torpilleur disparut... Le même jour, un croiseur et un torpilleur bombardèrent le port de Vathy, capitale de l'île de Samos, et détruisirent les casernements et ouvrages militaires.

OCCUPATION DES ILES DE LA MER EGÉE.

Cependant, l'escadre italienne continuait ses opérations dans la mer Egée. Le 23 avril, les Italiens occupèrent l'île de Stampalia. Le 4 mai, la flotte de l'amiral Viale, successeur de l'amiral Aubry, mort sur son bateau le 3 mars, prit position devant Rhodes, et le général Ameglio débarqua avec 10 000 hommes et quelques pièces d'artillerie dans la baie de Kalitea ; après un bref combat, la petite garnison se rendit.

Les opérations se continuèrent par l'occupation des îles du Dodécanèse, notamment Kalymnos, Leros, Patmos, Nesos, Karpathos et Nysiros.

La dernière tentative des Italiens sur les Dardanelles devait avoir lieu au mois de juillet. Dans la nuit du 18 au 19 juillet, cinq torpilleurs de l'escadre italienne réussirent à entrer par surprise dans l'embouchure du détroit et s'avancèrent jusqu'à Keussé-Kalessi, où ils furent repérés par l'ennemi. Aussitôt, les batteries des deux rives ouvrirent un feu nourri sur les assaillants. Poursuivant néanmoins leur marche à une vitesse de 21 nœuds, en longeant la côte européenne, les torpilleurs parvinrent jusqu'à Kilid-Bahr, à 22 km. de l'entrée des Dardanelles, où ils se heurtèrent à des câbles d'acier protégeant l'escadre ennemie, que l'escadrille avait pour mission de torpiller. Tout le détroit était à ce moment éclairé par de nombreux projecteurs, et le feu était très intense. Dans ces conditions, le commandant italien ne voulut pas essayer une attaque qui n'avait aucune chance de succès, mais aurait sûrement causé des pertes énormes à ses torpilleurs. Jugeant d'ailleurs la reconnaissance pleinement réussie, il donna l'ordre

de retour, qui fut exécuté dans le même calme et la même habileté, bien que l'escadrille fût poursuivie par le feu des batteries jusqu'au cap Hellos, à l'entrée des Dardanelles dans la mer Egée.

Au même moment, se manifestait en Tripolitaine une activité nouvelle des assaillants. Le 9 juin, les Italiens attaquèrent à Zanzour les forces turco-arabes, qui furent repoussées après une résistance acharnée. Bientôt après, les Italiens débarquaient à Kasr-Ahmed et occupaient Bou-Cheifa, à une étape de Mesrata, complétant ainsi la prise de possession de la côte tripolitaine. Le 29 juin, ils s'emparaient, après un violent combat, du marabout de Sidi-Saïd, près de la frontière tunisienne. Le 9 juillet, enfin, le général Camerana attaqua la garnison de Mesrata et s'en empara, après un combat acharné.

DERNIÈRES HOSTILITÉS.

A la fin du mois de juillet, des négociations officieuses, en vue de trouver un terrain d'entente entre la Turquie et l'Italie, furent entamées en terrain neutre, à Caux, au-dessus de Montreux, entre des plénipotentiaires italiens et turcs. Mais la démission du cabinet turc de Saïd-pacha mit fin aux négociations.

Pendant ce temps, les opérations de guerre suivaient leur cours avec vigueur en Tripolitaine. Le 17 septembre, les Turco-Arabes attaquèrent les positions italiennes devant Derna ; l'assaut fut vigoureusement repoussé par les Italiens. Le 20 septembre, les Italiens se décidèrent à s'emparer des principaux points de l'oasis de Zanzour, située à 20 km. au sud-ouest de Tripoli, sur le littoral méditerranéen. Après un combat très violent, les Italiens occupèrent l'oasis et la ville de Zanzour.

CONCLUSION DE LA PAIX.

L'état-major italien se proposait d'organiser à bref délai une expédition vers Azizié et Gharian ; mais les conciliabules de paix, arrêtés momentanément, avaient soudainement repris une tournure favorable et se poursuivaient à Ouchy, près de Lausanne.

Les délégués des deux puissances étaient arrivés à une entente, quand, le 11 octobre, le conseil des ministres ottoman souleva une difficulté d'ordre constitutionnel, soit l'approbation préalable du Parlement. Le gouvernement italien fit alors savoir à la Turquie qu'il lui donnait jusqu'au 16 octobre, à minuit, pour revenir sur sa décision ; en cas de refus, les hostilités reprendraient avec une nouvelle vigueur en Tripolitaine et dans la mer Egée. Enfin, le 15 octobre, à 6 heures du soir, les préliminaires de paix furent signés par les plénipotentiaires des deux puissances :

« La Turquie ne reconnaît pas l'annexion de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque à l'Italie, mais proclame leur autonomie ; elle retire ses troupes de ces provinces et s'engage à cesser tout encouragement à la résistance des Arabes.

« Elle envoie en Tripolitaine un représentant qui restera en rapport avec l'administration italienne, et conservera en Libye un calife, représentant l'autorité religieuse.

« Echange des prisonniers de guerre et des otages.

« Les îles que l'Italie occupe dans la mer Egée seront rendues à la Turquie et évacuées par les troupes italiennes, dès que les troupes ottomanes quitteront la Libye ; le Sultan s'engage à leur donner des garanties de bonne administration et accorde aux populations une complète amnistie politique.

« Aucune indemnité de guerre ; mais l'Italie paie à la Turquie une somme d'environ 40 millions, représentant le capital des sommes annuelles que la Tripolitaine versait, tant à la Dette publique qu'à la Régie ottomane. »

Un firman du Sultan et une proclamation du roi d'Italie portèrent à la connaissance des deux peuples les clauses du traité. Celui-ci fut signé à Lausanne, le 18 octobre 1912.

Au début de la guerre de 1914-1918, les Turcs parvinrent à soulever un certain nombre de tribus, et, au commencement de l'année 1916, la Turquie reconquit dans sa presque totalité le vilayet perdu. L'influence de la secte religieuse musulmane des sénoussistes s'accrut en Tripolitaine ; en mars 1916, ils parvinrent à établir, à côté des Turcs, une sorte de gouvernement

provisoire. Mais des rivalités ayant éclaté entre eux et les Turcs, une évolution se produisit et des négociations commencèrent avec l'Italie. Le 25 octobre 1920, l'accord de Regima rétablit définitivement la souveraineté italienne en Tripolitaine et en Cyrénaïque.

* * *

Après s'être emparé du Dodécanèse, au mois d'avril 1911, le général Ameglio avait aussitôt proclamé que les Douze Iles étaient affranchies du joug ottoman.

Mais en vain le général avait-il parlé d'une occupation « provisoire » des Douze Iles par l'Italie ; en vain avait-il promis à leurs habitants un gouvernement autonome après la conclusion de la paix avec la Turquie. Peu après, l'amiral Presbytero avait expliqué que cette autonomie s'exercerait sous le contrôle du gouvernement italien.

Le traité de Lausanne du 18 octobre 1912 remplaça le Dodécanèse sous la domination ottomane, mais autorisa les troupes italiennes à en occuper les différentes îles jusqu'à la complète évacuation de la Tripolitaine par les réguliers turcs.

C'est pourquoi les Dodécanésiens assistèrent inactifs aux guerres balkaniques consécutives à la guerre italo-turque ; c'est aussi pourquoi, pendant la guerre de 1914-1918, ils conservèrent une attitude hostile à l'égard des Italiens.

La question des Douze Iles fut définitivement tranchée par le traité de Lausanne, du 24 juillet 1923. Ce dernier remplaça, à la suite de diverses complications, le traité de Sèvres, du 10 août 1920, qui avait mis fin aux hostilités avec l'Empire ottoman, allié des Empires centraux dans la guerre de 1914-1918. Le traité de Lausanne, qui visait principalement le régime des détroits turcs (statut des Dardanelles, Bosphore et mer de Marmara) et le régime capitulaire (abolition complète des Capitulations en Turquie), stipulait encore que l'Italie était confirmée dans la possession du Dodécanèse.

Plt. HENRI GÉTAZ.